

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1925

6 août 2008

SOMMAIRE

Acedos International S.A.	92394	Fundtrust Holding S.A.	92386
Aeffe Participations Mobilières et Immobilières S.A.	92395	HDG FRL S.à r.l.	92354
Agence d'Assurances FUTUR SIMPLE S.à.r.l.	92355	INM Holdings Luxembourg S.à r.l.	92382
Alcentra Mezzanine QPAM S.à r.l.	92399	Kenzan International S.A.	92387
Alexia Investissements S.A.	92385	Kingberg Immobilière S.A.	92386
Argelux S.A.	92355	KLC Holdings VIII S.A.	92400
Arlene S.A.	92383	KLC Holdings XIV S.A.	92397
Asco Holding S.A.	92363	Marth S.A.	92395
Aviva Investors	92399	Menzies Afrique S.A.	92394
Balkan Reconstruction Investment Financing S.C.A. Sicar	92393	Meriva S. à .r.l.	92364
Brif Management S.A.	92392	Michelle Participations Mobilières S.A. ...	92387
Brunel Luxembourg S.A.	92400	Narenta S.à.r.l.	92388
Burnthor SA	92356	Niam III Luxembourg S.à r.l.	92355
CAM Immobilière S.A.	92354	Pocol S.A.	92393
CEP II Starck S.à r.l.	92354	Princess Island S.A.	92398
Connexion Group S.A.	92398	Rachow S.A.	92385
Cortem International S.A.	92384	Ralphy Luxembourg S.à r.l.	92383
Creseer Finance S.A.	92384	R.P.A., Realis Promotion et Agence Immobilière, S.A.	92396
Crystal Bull Investments S.A.	92396	RTM Participations S.A.	92356
Ego S.A.	92384	Science 14	92394
Eurofind Food S.A.	92397	Sintez Corporation S.A. Holding	92385
Europa Ruby S.à r.l.	92397	Sintez Corporation S.A. Holding	92386
Fenix Central European S.A.	92364	Swan Walk S.à r.l.	92385
Finzels Reach Holdings S.à r.l.	92384	Taggart Global Luxembourg S.à r.l.	92400
Free Land Company S.A.	92363	Z Alpha S.A.	92387

CEP II Starck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 518.750,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 121.535.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CEP II Starck S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008092818/5480/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07633. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

HDG FRL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 105.286.

Extrait des résolutions du conseil de gérance prises avec effet au 15 juin 2008

Le siège social de la société est transféré de L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Pour extrait sincère et conforme

Pour HDG FRL S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093057/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07651. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

CAM Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 85.122.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

M. Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Administrateur-Délégué

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2008093070/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008, réf. LSO-CS04549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Agence d'Assurances FUTUR SIMPLE S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 63, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 108.534.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2008

Les associés décident de transférer le siège social de la société du 88, route de Longwy, L-4831 Rodange au 63, route de Longwy, L-4831 Rodange avec effet immédiat.

Fiduciaire Weber Bontemps et Mouwannes
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2008093062/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08078. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Niam III Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 101.197.

—
Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 3 juillet 2008

- La démission de M. Jean-Louis Camuzat en tant que gérant a été acceptée avec effet au 30 juin 2008.
- M. Andreas Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant de la société avec effet au 30 juin 2008 et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle des Associés approuvant les comptes annuels de 2008, qui se tiendra en 2009.

Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Gérants:

M. Andreas Demmel

M. Johan Bergman

Mme Birgitta Andersson

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Niam III Luxembourg S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093064/1649/24.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06144. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Argelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 54.017.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2008093371/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07427. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Burnthor SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 30.217.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination de la personne suivante en tant que représentant permanent de son administrateur:

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Administrateur

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2008093069/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008, réf. LSO-CS04560. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

RTM Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 140.238.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the ninth day of July.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Eric MAGRINI, company director, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on April 20, 1963, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, represented by Mr Raphaël ROZANSKI, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mr Raphaël ROZANSKI, pre-named, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme.

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of "RTM Participations S.A."

Art. 2. The registered office of the company is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the city of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-) divided into one thousand two hundred and fifty (1,250) shares with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The company recognises only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the company.

The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

Title III.- Management

Art. 6. The company shall be managed by a board of directors composed of at least three directors, either of the category A or of the category B, who need not be shareholders of the company. The directors shall be elected by the shareholders at a general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be re-elected for consecutive terms of office.

In case the company is incorporated by a sole shareholder, or if, at a general meeting of shareholders, it is noted that the company only has one shareholder, the composition of the board of directors may be limited to one sole director until the next annual general meeting at which it is noted that the company has (again) more than one shareholder.

In this case, the sole director exercises the powers devolving on the board of directors.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent one or more of his colleagues.

The board of directors can deliberate or act validly only if a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In case of a tie in votes, the vote of the chairman of the meeting will be decisive.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing.

Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 8. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The company will be bound in any circumstances by the joint signatures of a director of the category A together with a director of the category B, or in case of sole director by his sole signature, without prejudice of special decisions

that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly.

The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General meeting

Art. 13. The general meeting of shareholders of the company represents all the shareholders of the company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the company, unless the present articles of association provide otherwise.

The annual meeting will be held in the city of Luxembourg at the place specified in the convening notices on the tenth of April at 11.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Other general meetings of shareholders may be held at such places and dates as may be specified in the respective notices of meeting.

Each share entitles one vote. Each shareholder may participate to the meetings of the shareholders by appointing in writing, by telecopy, email or any other similar means of communication, another person as his proxy-holder.

If all shareholders are present or represented at a meeting of the shareholders, and if they declare knowing the agenda, the meeting may be held without convening notice or prior publication.

If the company only has one sole shareholder, the latter exercises the powers devolving on the general meeting.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the company shall begin on January 1 and shall terminate on December 31 of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the company. Of the net profits, five percent (5,00 %) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00 %) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII.- General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Transitory provisions

The first accounting year will begin at the incorporation of the company and end on December 31, 2008.

The first annual meeting will be held in 2009.

Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, the party appearing, duly represented, declares to subscribe all the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-).

All the one thousand two hundred and fifty (1,250) shares have been paid up in cash to the extent of one hundred percent (100%) so that the amount of one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-) is now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately eight thousand eight hundred Euro.

Decisions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
2. The following persons are appointed as directors of the category A and of the category B:

Director of the category A:

- Mrs Silvia ROMANO, company director, born in Buenos Aires, Argentina, on May 7, 1950, residing in Argentina, PIS014, 1106 Capital Federal, Bouchand 547, chairperson of the board of directors;

Directors of the category B:

- Mr Eric MAGRINI, company director, born in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on April 20, 1963, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Mr Philippe TOUSSAINT, company director, born in Arlon, Belgium, on September 2, 1975, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Has been appointed as statutory auditor:

- The private limited company COMCOLUX S.à r.l, R.C.S. Luxembourg B 58.545, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2014.

5. The registered office of the company is established at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the proxy holder, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up at Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le neuf juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, représenté par Monsieur Raphaël ROZANSKI, maître en droit, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Cette procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté par Monsieur Raphaël ROZANSKI, préqualifié, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme.

Titre I^{er} .- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "RTM Participations S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg ville.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la ville de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Elle peut créer des succursales au Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement ou lorsque la propriété d'une ou de plusieurs actions fait l'objet d'un contentieux, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la société.

L'absence de la désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette ou ces actions.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, de la catégorie A ou de la catégorie B, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs.

Lorsque la société est constituée par un associé unique, ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables.

Art. 7. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou télégramme un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A ensemble avec un administrateur de la catégorie B, ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement.

Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires de la société représente tous les actionnaires de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus larges pour décider, mettre en oeuvre ou ratifier les actes en relation avec les opérations de la société, à moins que les statuts n'en disposent autrement.

L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le dix avril à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Chaque action donne droit à une voix. Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par télécopie, e-mail, ou tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée d'actionnaires, et s'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Lorsque la société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci est qualifié par la loi d'"associé" et exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois

être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et paiement

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, le comparant, dûment représenté, déclare souscrire toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

Toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-) est dès à présent à disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, a été évalué à environ huit mille huit cents Euros.

Décisions de l'associé unique

Le comparant pré-qualifié, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associé unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de catégorie A et de catégorie B:

Administrateur de catégorie A:

- Madame Silvia ROMANO, administrateur de sociétés, née à Buenos Aires, Argentine, le 7 mai 1950, demeurant en Argentine, PIS014, 1106 Capital Federal, Bouchand 547, présidente du conseil d'administration;

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Eric MAGRINI, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon, Belgique, le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2014.

5. Le siège social de la société est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais et le français, déclare par la présente, qu'à la demande du mandataire, le présent document est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande du même mandataire et en cas de divergence entre les deux textes, le texte anglais l'emportera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: ROZANSKI; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 juillet 2008. Relation GRE/2008/2935. — Reçu six mille deux cent cinquante euros 0,50%= 6.250,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008093391/231/359.

(080107809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Asco Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 53.496.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

M. Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Administrateur-Délégué

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2008093076/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05551. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Free Land Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 101.094.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

M. Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Administrateur-Délégué

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2008093075/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05552. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Fenix Central European S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 126.344.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination de la personne suivante en tant que représentant permanent de son administrateur:

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Administrateur

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2008093074/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05548. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Meriva S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 118.643.

In the year two thousand and eight, on the first of July.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MERIVA S.à r.l., having its registered office in L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, incorporated by a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, dated July 26, 2006, published in the Mémorial C number 1918 of October 12, 2006 (the "Company"). The articles of association of the Company have been amended by a deed of the undersigned notary dated June 29, 2007 published in the Mémorial C number 2940 of December 18, 2007.

The meeting was presided by Mrs. Candice WISER, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs. Renata JOKUBAUSKAITE, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Frédéric LEMOINE, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the undersigned notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that all the TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED AND TWO (12,502) shares representing the whole corporate capital of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED AND TWO EURO (EUR 12,502) are represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. Change of the denomination of the Class GRP Preference Shares, the Class GRP Common Shares A, the Class GRP Common Shares B, the Class BCT Preference Shares, the Class BCT Common Shares A and the Class BCT Common

Shares B into respectively the Class GRP Preference Shares 1, the Class GRP Common Shares 1A, the Class GRP Common Shares 1B, the Class BCT Preference Shares 1, the Class BCT Common Shares 1A and the Class BCT Common Shares 1B.

2. Creation of six new Classes of shares of the Company (Classes GRP Preference Shares 2, GRP Common Shares 2A, GRP Common Shares 2B, BCT Preference Shares 2, BCT Common Shares 2A, BCT Common Shares 2B) and determination of the rights attaching to these Classes of shares.

3. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of SIX HUNDRED EURO (EUR 600) so as to raise it from its current amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED AND TWO EURO (EUR 12,502) to THIRTEEN THOUSAND ONE HUNDRED AND TWO EURO (EUR 13,102) by the creation and the issue of:

- ONE HUNDRED (100) Class GRP Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2B,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2B,

of ONE EURO (EUR 1) each, being SIX HUNDRED (600) new shares in total, together with total issue premiums of FOUR MILLION FOUR HUNDRED FIFTY-ONE THOUSAND FIVE HUNDRED SEVENTY-ONE EURO AND SIXTY-FIVE CENT (EUR 4,451,571.65) each share having the rights and obligations attached to the Class of shares to which it belongs as defined in the foregoing resolution.

4. Subscription and paying-up by Renal Management AB of:

- ONE HUNDRED (100) new Class GRP Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) new Class GRP Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) new Class GRP Common Shares 2B,

of a nominal value of ONE EURO (EUR 1) each, together with a total issue premium of THREE MILLION SIX HUNDRED EIGHTY-FIVE THOUSAND SIX HUNDRED SIXTY-EIGHT EURO AND SEVENTY-SEVEN CENT (EUR 3,685,668.77) by a contribution in cash of the amount of THREE MILLION SIX HUNDRED EIGHTY-FIVE THOUSAND NINE HUNDRED SIXTY-EIGHT EURO AND SEVENTY-SEVEN CENT (EUR 3,685,968.77).

5. Subscription and paying-up by Management Participation Programme (MPP) BCT AB of:

- ONE HUNDRED (100) new Class BCT Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) new Class BCT Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) new Class BCT Common Shares 2B,

of a nominal value of ONE EURO (EUR 1) each, together with a total issue premium of SEVEN HUNDRED SIXTY-FIVE THOUSAND NINE HUNDRED AND TWO EURO AND EIGHTY-SEVEN CENT (EUR 765,902.87) by a contribution in cash of the amount of SEVEN HUNDRED SIXTY-SIX THOUSAND TWO HUNDRED AND TWO EURO AND EIGHTY-SEVEN CENT (EUR 766,202.87).

6. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the change in the denomination of the Classes of shares, the capital increase and the creation of the new Classes of shares and the rights attached to these Classes, so as to be worded as follows:

"The Company's corporate capital is fixed at THIRTEEN THOUSAND ONE HUNDRED AND TWO EURO (EUR 13,102) represented by THIRTEEN THOUSAND ONE HUNDRED AND TWO (13,102) shares of ONE EURO (EUR 1.-) each, all fully paid up and subscribed, represented by:

- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class GRP Preference Shares 1,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class GRP Common Shares 1A,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class GRP Common Shares 1B,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2B,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class BCT Preference Shares 1,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class BCT Common Shares 1A,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class BCT Common Shares 1B,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2B and
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class Ordinary Shares.

In addition to the issued capital, issue premiums have been paid on the shares. The total of the issue premiums shall be allocated to an extraordinary reserve, which, upon a resolution of the board of managers, may be distributed to the shareholders.

The Class GRP Preference Shares 1 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by Indap Sweden AB, a private limited liability company (Sw. privat aktiebolag) incorporated and having its registered office in Sweden, corporate registration no. 556678-4111 (the "Issuer") under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 1 dated 16 April 2007 ("No.1 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 1 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP PREFERENCE ASSET 1.

The Class GRP Common Shares 1A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 2 dated 16 April 2007 ("No. 2 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 2 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 1A.

The Class GRP Common Shares 1B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 3 dated 16 April 2007 ("No. 3 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 3 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 1B.

The Class GRP Preference Shares 2 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 4 dated March 10, 2008 ("No. 4 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 4 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP PREFERENCE ASSET 2.

The Class GRP Common Shares 2A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 5 dated March 10, 2008 ("No. 5 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 5 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 2A.

The Class GRP Common Shares 2B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 6 dated March 10, 2008 ("No. 6 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 6 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 2B.

The Class BCT Preference Shares 1 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 1 dated 16 April 2007 ("No. 1 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 1 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT PREFERENCE ASSET 1.

The Class BCT Common Shares 1A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 2 dated 16 April 2007 ("No. 2 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 2 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 1A.

The Class BCT Common Shares 1B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 3 dated 16 April 2007 ("No. 3 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 3 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 1B.

The Class BCT Preference Shares 2 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 4 dated March 10, 2008 ("No. 4 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 4 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT PREFERENCE ASSET 2.

The Class BCT Common Shares 2A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 5 dated March 10, 2008 ("No. 5 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 5 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 2A.

The Class BCT Common Shares 2B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 6 dated March 10, 2008 ("No. 6 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 6 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 2B.

The Class Ordinary Shares shall entitle to any and all distributable profits of the Company that are not reserved to any of the foregoing Classes.

The terms "share" and "shares" or "shareholder" and "shareholders" shall, in these Articles unless otherwise explicitly or implicitly stated, include respectively the Class GRP Preference Shares 1, the Class GRP Common Shares 1A, the Class GRP Common Shares 1B, the Class GRP Preference Shares 2, the Class GRP Common Shares 2A, the Class GRP Common Shares 2B, the Class BCT Preference Shares 1, the Class BCT Common Shares 1A, the Class BCT Common Shares 1B, the Class BCT Preference Shares 2, the Class BCT Common Shares 2A, the Class BCT Common Shares 2B and the Class Ordinary Shares and their holders."

7. Amendment of article 11 of the articles of association of the Company which shall read as follows:

" **Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. In case there is a sole manager, he/she shall be a Luxembourg resident. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, which shall be composed of Category A managers and Category B managers, whether shareholders or not, who are appointed by the general meeting of shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum by the general meeting of shareholders.

Category A manager(s) shall be Luxembourg resident(s).

In dealing with third parties, the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of at least one Category A manager and one Category B manager.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager of the Company.

Meetings of the board of managers shall be held exclusively in Luxembourg.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of its members is present either in person or by proxy. The resolutions of the board of managers shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present either in person or by proxy at such meeting provided that at least one Category A manager and one Category B manager have given their favourable vote to such resolution.

Meetings may also be held through a communication device (including a telephone conference), provided that the call is initiated from Luxembourg. Any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of such communication device, which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such communication device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting.

Members of the board of managers who participate in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of such communication device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting."

8. Amendment of article 16 of the articles of association of the Company which shall read as follows:

"The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and tax liability represent the net profit. A yearly amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The net retained earnings of the Company may be distributed as dividends to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company in the following way:

All profits deriving from income from the GRP PREFERENCE ASSET 1 will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Preference Shares 1.

All profits deriving from income from the GRP COMMON ASSET 1A will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Common Shares 1A.

All profits deriving from income from the GRP COMMON ASSET 1B will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Common Shares 1B.

All profits deriving from income from the GRP PREFERENCE ASSET 2 will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Preference Shares 2.

All profits deriving from income from the GRP COMMON ASSET 2A will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Common Shares 2A.

All profits deriving from income from the GRP COMMON ASSET 2B will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Common Shares 2B.

All profits deriving from income from the BCT PREFERENCE ASSET 1 will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Preference Shares 1.

All profits deriving from income from the BCT COMMON ASSET 1A will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Common Shares 1A.

All profits deriving from income from the BCT COMMON ASSET 1B will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Common Shares 1B.

All profits deriving from income from the BCT PREFERENCE ASSET 2 will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Preference Shares 2.

All profits deriving from income from the BCT COMMON ASSET 2A will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Common Shares 2A.

All profits deriving from income from the BCT COMMON ASSET 2B will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Common Shares 2B.

All remaining distributable profits will be distributed pro-rata amongst the holders of Class Ordinary Shares.

On each occasion where net retained earnings are distributed by the Company and such aggregate distributions is, in aggregate, regardless of the reason therefore, lower than the aggregate amount to which all shares are, in aggregate, entitled as set out above, Preference Shares and Common Shares shall rank ahead of Ordinary Shares. In the event that the distribution is lower than the aggregate amount to which all shares are, in aggregate, entitled as set out above, the amount distributed shall be allocated between GRP Preference Shares 1, GRP Common Shares 1A, GRP Common Shares 1B, GRP Preference Shares 2, GRP Common Shares 2A, GRP Common Shares 2B, BCT Preference Shares 1, BCT Common Shares 1A, BCT Common Shares 1B, BCT Preference Shares 2, BCT Common Shares 2A and BCT Common Shares 2B in proportion to the Initial Principal Amount (as defined in the respective loan agreements) of the respective debentures.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the shareholders.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened."
9. Designation of Mr. Andreas DEMMEL and Mr. Brian MC MAHON as Category A managers of the Company and Mr. Erlend SMITH and Mr. Michael NEWTON as Category B managers of the Company.

After the following was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the denomination of the Class GRP Preference Shares, the Class GRP Common Shares A, the Class GRP Common Shares B, the Class BCT Preference Shares, the Class BCT Common Shares A and the Class BCT Common Shares B into respectively the Class GRP Preference Shares 1, the Class GRP Common Shares 1A, the Class GRP Common Shares 1B, the Class BCT Preference Shares 1, the Class BCT Common Shares 1A and the Class BCT Common Shares 1B.

Second resolution

The general meeting decides to create six new Classes of shares of the Company, which shall be designated as follows:

- Class GRP Preference Shares 2,
- Class GRP Common Shares 2A,
- Class GRP Common Shares 2B,
- Class BCT Preference Shares 2,
- Class BCT Common Shares 2A,
- Class BCT Common Shares 2B.

The Class GRP Preference Shares 2 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 4 dated March 10, 2008 ("No. 4 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company

of one or more of the No. 4 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP PREFERENCE ASSET 2.

The Class GRP Common Shares 2A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 5 dated March 10, 2008 ("No. 5 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 5 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 2A.

The Class GRP Common Shares 2B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 6 dated March 10, 2008 ("No. 6 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 6 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 2B.

The Class BCT Preference Shares 2 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 4 dated March 10, 2008 ("No. 4 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 4 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT PREFERENCE ASSET 2.

The Class BCT Common Shares 2A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 5 dated March 10, 2008 ("No. 5 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 5 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 2A.

The Class BCT Common Shares 2B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 6 dated March 10, 2008 ("No. 6 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 6 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 2B.

Third resolution

The general meeting decides to increase the corporate capital of the Company by an amount of SIX HUNDRED EURO (EUR 600) so as to raise it from its current amount of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED AND TWO EURO (EUR 12,502) to THIRTEEN THOUSAND ONE HUNDRED AND TWO EURO (EUR 13,102) by the creation and the issue of:

- ONE HUNDRED (100) Class GRP Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2B,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2B,

of ONE EURO (EUR 1) each, being SIX HUNDRED (600) new shares in total, together with total issue premiums of FOUR MILLION FOUR HUNDRED FIFTY-ONE THOUSAND FIVE HUNDRED SEVENTY-ONE EURO AND SIXTY-FIVE CENT (EUR 4,451,571.65), each share having the rights and obligations attached to the Class of shares to which it belongs as defined in the foregoing resolution.

Subscription

Renal Management AB, a company organized under the Swedish laws, having its registered office at Box 7373, 103 91 Stockholm, Sweden, corporate registration number 556706-3689 ("Renal Management") represented by Renata JOKUBAUSKAITE, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 30, 2008, which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities, has declared to subscribe:

- ONE HUNDRED (100) Class GRP Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2A, and
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2B,

of ONE EURO (EUR 1) each. These new shares have been fully paid up together with a total issue premium of THREE MILLION SIX HUNDRED EIGHTY-FIVE THOUSAND SIX HUNDRED SIXTY-EIGHT EURO AND SEVENTY-SEVEN CENT (EUR 3,685,668.77) by a contribution in cash of the amount of THREE MILLION SIX HUNDRED EIGHTY-FIVE THOUSAND NINE HUNDRED SIXTY-EIGHT EURO AND SEVENTY-SEVEN CENT (EUR 3,685,968.77).

Management Participation Programme (MPP) BCT AB, a company organized under the Swedish laws, having its registered office at Box 7373, 103 91 Stockholm, Sweden, corporate registration number 556702-7205 ("MPP BCT AB") represented by Candice WISER, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 30, 2008,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities, has declared to subscribe:

- ONE HUNDRED (100) Class BCT Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2A, and
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2B,

of ONE EURO (EUR 1) each. These new shares have been fully paid up together with a total issue premium of SEVEN HUNDRED SIXTY-FIVE THOUSAND NINE HUNDRED AND TWO EURO AND EIGHTY-SEVEN CENT (EUR 765,902.87) by a contribution in cash of the amount of SEVEN HUNDRED SIXTY-SIX THOUSAND TWO HUNDRED AND TWO EURO AND EIGHTY-SEVEN CENT (EUR 766,202.87).

Evidence of the aforementioned contributions has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly so that the amount of FOUR MILLION FOUR HUNDRED FIFTY-TWO THOUSAND ONE HUNDRED SEVENTY-ONE EURO AND SIXTY-FIVE CENT (EUR 4,452,171.65) is as of now available to the Company.

Fourth resolution

The general meeting decides to amend article 6 of the articles of association of the Company to reflect the aforementioned resolutions so that it reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at THIRTEEN THOUSAND ONE HUNDRED AND TWO EURO (EUR 13,102) represented by THIRTEEN THOUSAND ONE HUNDRED AND TWO (13,102) shares of ONE EURO (EUR 1) each, all fully paid up and subscribed, represented by:

- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class GRP Preference Shares 1,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class GRP Common Shares 1A,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class GRP Common Shares 1B,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) Class GRP Common Shares 2B and
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class BCT Preference Shares 1,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class BCT Common Shares 1A,
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class BCT Common Shares 1B,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Preference Shares 2,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2A,
- ONE HUNDRED (100) Class BCT Common Shares 2B and
- ONE THOUSAND SEVEN HUNDRED EIGHTY-SIX (1,786) Class Ordinary Shares.

In addition to the issued capital, issue premiums have been paid on the shares. The total of the issue premiums shall be allocated to an extraordinary reserve, which, upon a resolution of the board of managers, may be distributed to the shareholders.

The Class GRP Preference Shares 1 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by Indap Sweden AB, a private limited liability company (Sw. privat aktieföretag) incorporated and having its registered office in Sweden, corporate registration no. 556678-4111 (the "Issuer") under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 1 dated 16 April 2007 ("No.1 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 1 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP PREFERENCE ASSET 1.

The Class GRP Common Shares 1A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 2 dated 16 April 2007 ("No. 2 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 2 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 1A.

The Class GRP Common Shares 1B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 3 dated 16 April 2007 ("No. 3 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 3 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 1B.

The Class GRP Preference Shares 2 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 4 dated March 10, 2008 ("No. 4 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 4 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP PREFERENCE ASSET 2.

The Class GRP Common Shares 2A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 5 dated March 10, 2008 ("No.

5 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 5 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 2A.

The Class GRP Common Shares 2B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the GRP Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 6 dated March 10, 2008 ("No. 6 GRP Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 6 GRP Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the GRP COMMON ASSET 2B.

The Class BCT Preference Shares 1 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 1 dated 16 April 2007 ("No. 1 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 1 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT PREFERENCE ASSET 1.

The Class BCT Common Shares 1A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 2 dated 16 April 2007 ("No. 2 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 2 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 1A.

The Class BCT Common Shares 1B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 3 dated 16 April 2007 ("No. 3 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 3 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 1B.

The Class BCT Preference Shares 2 shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 4 dated March 10, 2008 ("No. 4 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 4 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT PREFERENCE ASSET 2.

The Class BCT Common Shares 2A shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 5 dated March 10, 2008 ("No. 5 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 5 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 2A.

The Class BCT Common Shares 2B shall entitle (i) to any and all payments received by the Company on the debentures issued by the Issuer under the BCT Subordinated Capital Participating Loan Agreement No. 6 dated March 10, 2008 ("No. 6 BCT Debentures") and (ii) to any payments received by the Company upon a sale or other disposition by the Company of one or more of the No. 6 BCT Debentures, in each case less any taxes or duties payable by the Company related to such payments, the BCT COMMON ASSET 2B.

The Class Ordinary Shares shall entitle to any and all distributable profits of the Company that are not reserved to any of the foregoing Classes.

The terms "share" and "shares" or "shareholder" and "shareholders" shall, in these Articles unless otherwise explicitly or implicitly stated, include respectively the Class GRP Preference Shares 1, the Class GRP Common Shares 1A, the Class GRP Common Shares 1B, the Class GRP Preference Shares 2, the Class GRP Common Shares 2A, the Class GRP Common Shares 2B, the Class BCT Preference Shares 1, the Class BCT Common Shares 1A, the Class BCT Common Shares 1B, the Class BCT Preference Shares 2, the Class BCT Common Shares 2A, the Class BCT Common Shares 2B and the Class Ordinary Shares and their holders."

Fifth resolution

The general meeting decides to amend article 11 of the articles of association of the Company, which shall read as follows:

" **Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. In case there is a sole manager, he/she shall be a Luxembourg resident. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, which shall be composed of Category A managers and Category B managers, whether shareholders or not, who are appointed by the general meeting of shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum by the general meeting of shareholders.

Category A manager(s) shall be Luxembourg resident(s).

In dealing with third parties, the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of at least one Category A manager and one Category B manager.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager of the Company.

Meetings of the board of managers shall be held exclusively in Luxembourg.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of its members is present either in person or by proxy. The resolutions of the board of managers shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present either in person or by proxy at such meeting provided that at least one Category A manager and one Category B manager have given their favourable vote to such resolution.

Meetings may also be held through a communication device (including a telephone conference), provided that the call is initiated from Luxembourg. Any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of such communication device, which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such communication device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting.

Members of the board of managers who participate in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of such communication device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting."

Sixth resolution

The general meeting decides to amend article 16 of the articles of association of the Company, so as to be worded as follows:

" **Art. 16.** The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and tax liability represent the net profit. A yearly amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The net retained earnings of the Company may be distributed as dividends to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company in the following way:

All profits deriving from income from the GRP PREFERENCE ASSET 1 will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Preference Shares 1.

All profits deriving from income from the GRP COMMON ASSET 1A will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Common Shares 1A.

All profits deriving from income from the GRP COMMON ASSET 1B will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Common Shares 1B.

All profits deriving from income from the GRP PREFERENCE ASSET 2 will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Preference Shares 2.

All profits deriving from income from the GRP COMMON ASSET 2A will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Common Shares 2A.

All profits deriving from income from the GRP COMMON ASSET 2B will be distributed pro-rata amongst the holders of Class GRP Common Shares 2B.

All profits deriving from income from the BCT PREFERENCE ASSET 1 will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Preference Shares 1.

All profits deriving from income from the BCT COMMON ASSET 1A will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Common Shares 1A.

All profits deriving from income from the BCT COMMON ASSET 1B will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Common Shares 1B.

All profits deriving from income from the BCT PREFERENCE ASSET 2 will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Preference Shares 2.

All profits deriving from income from the BCT COMMON ASSET 2A will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Common Shares 2A.

All profits deriving from income from the BCT COMMON ASSET 2B will be distributed pro-rata amongst the holders of Class BCT Common Shares 2B.

All remaining distributable profits will be distributed pro-rata amongst the holders of Class Ordinary Shares.

On each occasion where net retained earnings are distributed by the Company and such aggregate distributions is, in aggregate, regardless of the reason therefore, lower than the aggregate amount to which all shares are, in aggregate,

entitled as set out above, Preference Shares and Common Shares shall rank ahead of Ordinary Shares. In the event that the distribution is lower than the aggregate amount to which all shares are, in aggregate, entitled as set out above, the amount distributed shall be allocated between GRP Preference Shares 1, GRP Common Shares 1A, GRP Common Shares 1B, GRP Preference Shares 2, GRP Common Shares 2A, GRP Common Shares 2B, BCT Preference Shares 1, BCT Common Shares 1A, BCT Common Shares 1B, BCT Preference Shares 2, BCT Common Shares 2A and BCT Common Shares 2B in proportion to the Initial Principal Amount (as defined in the respective loan agreements) of the respective debentures.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the shareholders.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened."

Seventh resolution

The general meeting decides to designate Mr. Andreas DEMMEL and Mr. Brian MC MAHON as Category A managers of the Company and Mr. Erlend SMITH and Mr. Michael NEWTON as Category B managers of the Company.

Costs

The expenses, costs, remuneration and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at EUR 27,700.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le premier juillet.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de MERIVA S.à r.l., ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 26 juillet 2006, publié au Mémorial C numéro 1918 du 12 octobre 2006 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 juin 2007, publié au Mémorial C numéro 2940 du 18 décembre 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Candice WISER, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Renata JOKUBAUSKAITE, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Frédéric LEMOINE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président expose et prie le notaire soussigné d'acter:

I. Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il apparaît de cette liste de présence que les DOUZE MILLE CINQ CENT DEUX (12.502) parts sociales représentant l'entièreté du capital social de DOUZE MILLE CINQ CENT DEUX EUROS (EUR 12.502) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été informés avant l'assemblée.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination des Parts Sociales Préférentielles de Classe GRP, des Parts Sociales Communes A de Classe GRP, des Parts Sociales Communes B de Classe GRP, des Parts Sociales Préférentielles de Classe BCT, des Parts Sociales Communes A de Classe BCT et des Parts Sociales Communes B de Classe BCT respectivement en Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP, Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP, Parts Sociales Communes 1B de

Classe GRP, Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT, Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT et en Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT.

2. Création de six nouvelles Classes de parts sociales de la Société (Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP, Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP, Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP, Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT, Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT, Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT) et détermination des droits attachés à ces Classes de parts sociales.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de SIX CENTS EUROS (EUR 600) afin de le porter de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENT ET DEUX EUROS (EUR 12.502) à TREIZE MILLE CENT ET DEUX EUROS (EUR 13.102) par la création et l'émission de:

- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT,

d'UN EURO (EUR 1) chacune, soit SIX CENTS (600) nouvelles parts sociales au total, ensemble avec un total de primes d'émission de QUATRE MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE-ET-ONZE EUROS ET SOIXANTE-CINQ CENTS (EUR 4.451.571,65), chaque part sociale ayant les droits et obligations attachés à la Classe de parts sociales à laquelle elle appartient, tels que définis dans la résolution précédente.

4. Souscription et libération par Renal Management AB de:

- CENT (100) nouvelles Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP,
- CENT (100) nouvelles Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP,
- CENT (100) nouvelles Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP,

d'une valeur nominale d'UN EURO (EUR 1) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de TROIS MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE SIX CENT SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE-DIX-SEPT CENTS (EUR 3.685.668,77) par l'apport en espèces d'un montant de TROIS MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE-DIX-SEPT CENTS (EUR 3.685.968,77).

5. Souscription et libération par Management Participation Programme (MPP) BCT AB de:

- CENT (100) nouvelles Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT,
- CENT (100) nouvelles Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT,
- CENT (100) nouvelles Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT,

d'une valeur nominale d'UN EURO (EUR 1) chacune, ensemble avec une prime d'émission totale de SEPT CENT SOIXANTE-CINQ MILLE NEUF CENT DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTS (EUR 765.902,87) par l'apport en espèces d'un montant de SEPT CENT SOIXANTE-SIX MILLE DEUX CENT DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTS (EUR 766.202,87).

6. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter le changement de dénomination des Classes de parts sociales, l'augmentation de capital et la création des nouvelles Classes de parts sociales et des droits attachés à ces Classes afin de lui donner la teneur suivante:

"Le capital social de la Société est fixé à TREIZE MILLE CENT DEUX EUROS (EUR 13.102) représenté par TREIZE MILLE CENT DEUX (13.102) parts sociales d'UN EURO (EUR 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, représenté par:

- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT et
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Ordinaires.

En plus du capital social, des primes d'émission ont été payées sur les parts sociales. Le total des primes d'émission sera alloué à une réserve extraordinaire qui pourra être distribuée aux associés par décision du conseil de gérance.

Les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par Indap Sweden AB, une société à responsabilité limitée (Sw. privat aktieföretag) constituée et ayant son siège social en Suède, enregistrement n ° 556678-4111 (l'«Émetteur») en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 1 daté du 16 avril 2007 (les «Obligations GRP No. 1») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 1, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF PREFERENTIEL 1 GRP.

Les Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 2 daté du 16 avril 2007 (les «Obligations GRP No. 2») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 2, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 1A GRP.

Les Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 3 daté du 16 avril 2007 (les «Obligations GRP No. 3») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 3, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 1B GRP.

Les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 4 daté du 10 mars 2008 (les «Obligations GRP No. 4») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 4, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF PREFERENTIEL 2 GRP.

Les Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 5 daté du 10 mars 2008 (les «Obligations GRP No. 5») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 5, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2A GRP.

Les Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 6 daté du 10 mars 2008 (les «Obligations GRP No. 6») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 6, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2B GRP.

Les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 1 daté du 16 avril 2007 (les «Obligations BCT No. 1») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 1, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF PREFERENTIEL 1 BCT.

Les Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 2 daté du 16 avril 2007 (les «Obligations BCT No. 2») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 2, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 1A BCT.

Les Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 3 daté du 16 avril 2007 (les «Obligations BCT No. 3») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 3, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 1B BCT.

Les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 4 daté du 10 mars 2008 (les «Obligations BCT No. 4») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 4, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF PREFERENTIEL 2 BCT.

Les Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 5 daté du 10 mars 2008 (les «Obligations BCT No. 5») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 5, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2A BCT.

Les Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 6 daté du 10 mars 2008 (les «Obligations BCT No. 6») et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition

par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 6, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2B BCT.

Les Parts Sociales Ordinaires donnent droit à tous profits distribuables de la Société qui ne sont pas réservés à une des Classes prémentionnées.

Les termes "part sociale" et "parts sociales" ou "associé" et "associés" dans ces Statuts englobent sauf stipulation explicite ou implicite contraire, respectivement les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP, les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP, les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT, les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT et les Parts Sociales Ordinaires et leurs détenteurs."

7. Modification de l'article 11 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Au cas où il y a un gérant unique, il/elle sera un résident luxembourgeois. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance qui sera composé de gérants de Catégorie A et de gérants de Catégorie B, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés. Le(s) gérant (s) sont révocables ad nutum par l'assemblée générale des associés.

Les gérants de Catégorie A seront des résidents luxembourgeois.

Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société et pourvu que les termes du présent article 11 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leur mandat, ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou à la requête de tout gérant de la Société.

Les réunions du conseil de gérance seront tenues exclusivement à Luxembourg.

Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du conseil de gérance seront valablement adoptées à la majorité des votes des membres présents en personne ou par procuration à telle réunion pour autant qu'au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B aient voté en faveur d'une telle résolution.

Des réunions peuvent également se tenir via un moyen de communication (incluant une conférence téléphonique) pour autant que l'appel soit lancé de Luxembourg. Tout membre du conseil de gérance qui participe à une réunion du conseil de gérance via tel moyen de communication, qui permet aux autres membres du conseil de gérance présents à une telle réunion (soit en personne, en vertu d'une procuration ou au moyen de ce type de communication) d'entendre et d'être entendu à tout moment par les autres membres, sera réputé être présent audit conseil et sera mis en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion.

Les membres du conseil de gérance qui participent à une réunion du conseil de gérance via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de la réunion."

8. Modification de l'article 16 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

"Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) annuellement pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets de la Société peut être distribué comme dividendes aux associés en proportion de leur participation dans la Société comme suit:

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF PREFERENTIEL 1 GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF COMMUN 1A GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF COMMUN 1B GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF PREFERENTIEL 2 GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF COMMUN 2A GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF COMMUN 2B GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF PREFERENTIEL 1 BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF COMMUN 1A BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF COMMUN 1B BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF PREFERENTIEL 2 BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF COMMUN 2A BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'ACTIF COMMUN 2B BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT.

Le solde des bénéfices distribuables sera distribué proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires.

A chaque fois que des bénéfices nets sont distribués par la Société et que le total de ces distributions est au total, peu importe la cause, inférieur, au montant total auquel toutes les parts sociales dans leur ensemble ont droit en vertu de ce qui précède, les Parts Sociales Préférentielles et les Parts Sociales Communes auront priorité sur les Parts Sociales Ordinaires. Au cas où la distribution est inférieure au montant total auquel toutes les parts sociales ont droit en vertu de ce qui est prévu ci-dessus, le montant distribué sera réparti entre les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP, les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP, les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT, les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT et les Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT proportionnellement au Montant Principal Initial (tel que défini dans les contrats de prêt respectifs) des obligations respectives.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés."

9. Désignation de Monsieur Andreas DEMMEL et de Monsieur Brian MC MAHON en tant que gérants de Catégorie A et de Monsieur Erlend SMITH et de Monsieur Michael NEWTON en tant que gérants de Catégorie B de la Société.

L'assemblée générale, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination des Parts Sociales Préférentielles de Classe GRP, des Parts Sociales Communes A de Classe GRP, des Parts Sociales Communes B de Classe GRP, des Parts Sociales Préférentielles de Classe BCT, des Parts Sociales Communes A de Classe BCT et des Parts Sociales Communes B de Classe BCT respectivement en Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP, Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP, Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP, Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT, Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT et en Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de créer six nouvelles Classes de parts sociales de la Société qui seront désignées comme suit:

- Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP,
- Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP,
- Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP,
- Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT,
- Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT,
- Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT.

Les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 4 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations GRP No. 4") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 4, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF PREFERENTIEL 2 GRP.

Les Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 5 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations GRP No. 5") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 5, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2A GRP.

Les Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 6 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations GRP No. 6") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 6, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2B GRP.

Les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 4 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations BCT No. 4") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 4, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF PREFERENTIEL 2 BCT.

Les Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 5 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations BCT No. 5") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 5, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2A BCT.

Les Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 6 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations BCT No. 6") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 6, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2B BCT.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de SIX CENTS EUROS (EUR 600) afin de le porter de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENT DEUX EUROS (EUR 12.502) à TREIZE MILLE CENT DEUX EUROS (EUR 13.102) par la création et l'émission de:

- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT,

d'UN EURO (EUR 1) chacune, soit SIX CENTS (600) nouvelles parts sociales au total, ensemble avec un total de primes d'émission de QUATRE MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE-ET-ONZE EUROS ET SOIXANTE-CINQ CENTS (EUR 4.451.571,65), chaque part sociale ayant les droits et obligations attachés à la Classe de parts sociales à laquelle elle appartient tels que définis dans la résolution précédente.

Souscription

Renal Management AB, une société constituée sous les lois Suédoises, ayant son siège social à Box 7373, 103 91 Stockholm, Suède, sous le numéro d'immatriculation 556706-3689 ("Renal Management") représentée par Renata JO-KUBAUSKAITE, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 juin 2008, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci, déclare souscrire:

- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP,

d'UN EURO (EUR 1) chacune. Les nouvelles parts sociales ont été entièrement libérées ensemble avec une prime d'émission totale de TROIS MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE SIX CENT SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE-DIX-SEPT CENTS (EUR 3.685.668,77) par l'apport en espèces d'un montant de TROIS MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE-HUIT EUROS ET SOIXANTE-DIX-SEPT CENTS (EUR 3.685.968,77).

Management Participation Programme (MPP) BCT AB, une société constituée sous les lois Suédoises, ayant son siège social à Box 7373, 103 91 Stockholm, Suède, sous le numéro d'immatriculation 556702-7205 ("MPP BCT AB") représentée par Candice WISER, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 juin 2008, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci, déclare souscrire:

- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT,

d'UN EURO (EUR 1) chacune. Les nouvelles parts sociales ont été entièrement libérées ensemble avec une prime d'émission totale de SEPT CENT SOIXANTE-CINQ MILLE NEUF CENT DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTS (EUR 765.902,87) par l'apport en espèces d'un montant de SEPT CENT SOIXANTE-SIX MILLE DEUX CENT DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTS (EUR 766.202,87).

Preuve des apports précités a été donnée au notaire soussigné, qui le reconnaît expressément, de sorte que le montant de QUATRE MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-DEUX MILLE CENT SOIXANTE-ET-ONZE EUROS ET SOIXANTE- CINQ CENTS (EUR 4.452.171,65) se trouve dès à présent à la disposition de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à TREIZE MILLE CENT DEUX EUROS (EUR 13.102) représenté par TREIZE MILLE CENT DEUX (13.102) parts sociales d'UN EURO (EUR 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, représenté par:

- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT,
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT,
- CENT (100) Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT et
- MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SIX (1.786) Parts Sociales Ordinaires.

En plus du capital social, des primes d'émission ont été payées sur les parts sociales. Le total des primes d'émission sera alloué à une réserve extraordinaire qui pourra être distribuée aux associés par décision du conseil de gérance.

Les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par Indap Sweden AB, une société à responsabilité limitée (Sw. privat aktiebolag) constituée et ayant son siège social en Suède, enregistrement n ° 556678-4111 ("Emetteur") en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 1 daté du 16 avril 2007 (les "Obligations GRP No. 1") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 1, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF PREFERENTIEL 1 GRP.

Les Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Emetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 2 daté du 16 avril 2007 (les "Obligations GRP No. 2") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 2, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 1A GRP.

Les Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Emetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 3 daté du 16 avril 2007 (les "Obligations GRP No. 3") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 3, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 1B GRP.

Les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Emetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 4 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations GRP No. 4") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 4, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF PREFERENTIEL 2 GRP.

Les Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 5 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations GRP No. 5") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 5, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2A GRP.

Les Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital GRP No. 6 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations GRP No. 6") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations GRP No. 6, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'ACTIF COMMUN 2B GRP.

Les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 1 daté du 16 avril 2007 (les "Obligations BCT No. 1") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 1, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'actif PRÉFÉRENTIEL 1 BCT.

Les Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 2 daté du 16 avril 2007 (les "Obligations BCT No. 2") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 2, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'actif COMMUN 1A BCT.

Les Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 3 daté du 16 avril 2007 (les "Obligations BCT No. 3") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 3, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'actif COMMUN 1B BCT.

Les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 4 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations BCT No. 4") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 4, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'actif PRÉFÉRENTIEL 2 BCT.

Les Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 5 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations BCT No. 5") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 5, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'actif COMMUN 2A BCT.

Les Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT donnent droit (i) à tous paiements reçus par la Société sur les obligations émises par l'Émetteur en vertu du Contrat de Prêt Subordonné Participatif au Capital BCT No. 6 daté du 10 mars 2008 (les "Obligations BCT No. 6") et (ii) à tous paiements reçus par la Société suite à la vente ou à la disposition par la Société d'une ou plusieurs des Obligations BCT No. 6, en tous les cas, moins les taxes et droits payables par la Société en relation avec ces paiements, l'actif COMMUN 2B BCT.

Les Parts Sociales Ordinaires donnent droit à tous profits distribuables de la Société qui ne sont pas réservés à une des Classes prémentionnées.

Les termes "part sociale" et "parts sociales" ou "associé" et "associés" dans ces Statuts englobent sauf stipulation explicite ou implicite contraire, respectivement les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP, les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP, les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT, les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT et les Parts Sociales Ordinaires et leurs détenteurs."

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Au cas où il y a un gérant unique, il/elle sera un résident luxembourgeois. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance qui sera composé de gérants de Catégorie A et de gérants de Catégorie B, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés. Le(s) gérant (s) sont révocables ad nutum par l'assemblée générale des associés.

Les gérants de Catégorie A seront des résidents luxembourgeois.

Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société et pourvu que les termes du présent article 11 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant de Catégorie A et d'un gérant de Catégorie B.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou à la requête de tout gérant de la Société.

Les réunions du conseil de gérance seront tenues exclusivement à Luxembourg.

Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du conseil de gérance seront valablement adoptées à la majorité des votes des membres présents en personne ou par procuration à telle réunion pour autant qu'au moins un gérant de Catégorie A et un gérant de Catégorie B aient voté en faveur d'une telle résolution.

Des réunions peuvent également se tenir via un moyen de communication (incluant une conférence téléphonique) pour autant que l'appel soit lancé de Luxembourg. Tout membre du conseil de gérance qui participe à une réunion du conseil de gérance via tel moyen de communication, qui permet aux autres membres du conseil de gérance présents à une telle réunion (soit en personne, en vertu d'une procuration ou au moyen de ce type de communication) d'entendre et d'être entendu à tout moment par les autres membres, sera réputé être présent audit conseil et sera mis en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion.

Les membres du conseil de gérance qui participent à une réunion du conseil de gérance via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de la réunion."

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 16.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) annuellement pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets de la Société peut être distribué comme dividendes aux associés en proportion de leur participation dans la Société comme suit:

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif PRÉFÉRENTIEL 1 GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif COMMUN 1A GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif COMMUN 1B GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif PRÉFÉRENTIEL 2 GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif COMMUN 2A GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif COMMUN 2B GRP seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif PRÉFÉRENTIEL 1 BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif COMMUN 1A BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif COMMUN 1B BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif PRÉFÉRENTIEL 2 BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif COMMUN 2A BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT.

Tous les bénéfices provenant des revenus de l'actif COMMUN 2B BCT seront distribués proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT.

Le solde des bénéfices distribuables sera distribué proportionnellement entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires.

A chaque fois que des bénéfices nets sont distribués par la Société et que le total de ces distributions est, au total, peu importe la cause, inférieur, au montant total auquel toutes les parts sociales dans leur ensemble ont droit en vertu de ce qui précède, les Parts Sociales Préférentielles et les Parts Sociales Communes auront priorité sur les Parts Sociales Ordinaires. Au cas où la distribution est inférieure au montant total auquel toutes les parts sociales ont droit en vertu de ce qui est prévu ci-dessus, le montant distribué sera réparti entre les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 1A de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 1B de Classe GRP, les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 2A de Classe GRP, les Parts Sociales Communes 2B de Classe GRP, les Parts Sociales Préférentielles 1 de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 1A de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 1B de Classe BCT, les Parts Sociales Préférentielles 2 de Classe BCT, les Parts Sociales Communes 2A de Classe BCT et les Parts Sociales Communes 2B de Classe BCT proportionnellement au Montant Principal Initial (tel que défini dans les contrats de prêt respectifs) des obligations respectives.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés."

Septième résolution

L'assemblée générale décide de désigner Monsieur Andreas DEMMEL et Monsieur Brian MC MAHON en tant que gérants de Catégorie A de la Société et Monsieur Erlend SMITH et Monsieur Michael NEWTON en tant que gérants de Catégorie B de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 27.700.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Wiser, R. Jokubauskaite, F. Lemoine, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 02 juillet 2008. Relation: LAC / 2008 / 26955. - Reçu à 0,5%: vingt-deux mille deux cent soixante euros quatre-vingt-six cents. (22.260,86 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008093318/212/1036.

(080107225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

INM Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 123.844.

Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 3 juillet 2008

- La démission de M. Jean-Louis Camuzat en tant que gérant, a été acceptée avec effet au 30 juin 2008.
 - La démission de Mme Stéphanie Leclerc en tant que gérant, a été acceptée avec effet au 30 juin 2008.
 - M. Andreas Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant de la société avec effet au 30 juin 2008, et pour une durée indéterminée.
 - M. Charles Etonde, né le 27 février 1976 à Douala (Cameroun), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant de la société avec effet au 30 juin 2008, et pour une durée indéterminée.
 - Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:
- M. Brian McMahan

M. Donald Buggy
M. Andreas Demmel
M. James Joseph Parkinson
M. Charles Etonde

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INM Holdings Luxembourg S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093077/1649/26.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06150. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Arlene S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 81.517.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat.

M. Fabrice Geimer, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat.

M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 20 juin 2008 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Administrateur-Délégué

Par Doeke van der Molen

Représentant Permanent

Référence de publication: 2008093073/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Ralphy Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 84.866.

Extrait du contrat de cession de parts signé le 18 janvier 2008

Il résulte de l'acte de transfert de parts, en date du 18 janvier 2008, que le capital de la société Ralphy Luxembourg Sàrl est réparti de la manière suivante:

- Madame Laurence de Coninck, ayant son adresse privée à Saint François, Cap Malheureux, Ile Maurice: 500 parts de 100 Euro;

Luxembourg, le 3 mars 2008.

Laurence de Coninck

Gérante

Référence de publication: 2008093068/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2008, réf. LSO-CS03769. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Finzels Reach Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 93.439.

Extrait des résolutions du gérant unique prises avec effet au 15 juin 2008

Le siège social de la société est transféré de L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *FINZELS REACH HOLDINGS S.à r.l.*

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093058/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07658. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Creseer Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 115.300.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008091790/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01149. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Ego S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 89.946.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008092783/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08244. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Cortem International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.366.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008092794/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08309. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Alexia Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 61.793.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008091786/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2008, réf. LSO-CS05074. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Rachow S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 60.250.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008091785/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2008, réf. LSO-CS05067. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Sintez Corporation S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 90.488.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008091788/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01153. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Swan Walk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 8.466,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 127.207.

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse professionnelle du gérant, Monsieur Christophe FENDER, est dorénavant à inscrire au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008093499/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS08973. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Sintez Corporation S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 90.488.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008091789/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01151. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Kingberg Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 37.972.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2008 que

1. International Corporate Activities, en abrégé Intercorp S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Nicolas Schaeffer jr.

2. La démission de Monsieur Patrick Roger Jean en date du 3 octobre 2006 a été ratifiée.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2008093485/535/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05129. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Fundtrust Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 41.323.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 mai 2008 que Monsieur Lupo Del Bono, entrepreneur, avec adresse professionnelle à CH - 6900 Lugano, Via Torre Delta - La Sguancia, a été nommé nouvel administrateur en pour terminer le mandat de Monsieur Roberto Berger, démissionnaire.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2008093489/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06897. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Z Alpha S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 24.363.636,25.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.935.

—
EXTRAIT

Les adresses des administrateurs suivant ont été modifiées comme suit:

Enrico Zobebe, Via Fersina 4, 38100 Trento, Italie

Andrea Caserta, Via Fersina 4, 38100 Trento, Italie

Pascal Keutgens, 45, Pall Mall, Londres SW1Y 5JG, Royaume Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008093460/260/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS08779. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Kenzan International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.403.

—
Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Françoise DUMONT. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 18 février 2008.

KENZAN INTERNATIONAL S.A.

T. SIMONIN / A. RENARD

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008093500/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05678. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Michelle Participations Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 87.006.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 mars 2008

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Fabio ARMATI, employé privé, demeurant au 13, Via Pretorio, CH-6900 Lugano, de Monsieur Fabrizio ZANARDI, employé privé, demeurant via delle Aie n° 8, CH-6900 Lugano et de Monsieur Claudio VIDOLI-MANZINI employé privé, demeurant au 13, Via Pretorio, CH-6900 Lugano sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 7 mars 2008.

Certifié sincère et conforme

MICHELLE PARTICIPATIONS MOBILIERES S.A.

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008093502/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07587. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Narenta S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 140.222.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of July.

Before us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg

There appeared:

Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A. a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre (RCS-L B.58628)

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing in L-2551 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on July 11th, 2008.

Said proxy after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

Such appearing party, represented as fore-said, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

Art. 1. A limited liability company is hereby formed, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the company is "Narenta S.à.r.l."

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form what so ever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

Furthermore, the purposes for which the company is formed are the acquisition, the sale, the management and the development of all real estate located in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The corporate capital of the company is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

Art. 6. The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.

Art. 7. Each corporate unit entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

Art. 8. Corporate units are freely transferable among members. The corporate units transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of at least seventy-five percent of the members' general meeting or of at least seventy-five percent of the company's capital. In the case of the death of a member, the corporate units transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving members. In any event the

remaining members have a pre-emption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-member.

Art. 9. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the members.

Art. 10. For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the members are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

Art. 11. The company will be managed by one or several managers who need not to be members and who are appointed by the general meeting of members.

Towards third parties the managers have, by the joint signature of any two of them or the sole manager, the most extensive powers to act on behalf of the company in all circumstances. If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by two members acting under their joint signature or the sole manager.

The managers may vote in a circular resolution, by letter, fax or video conference. Such a written decision is only valid if it is taken and approved by all the managers.

Art. 12. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 13. Every member may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of corporate units he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.

The members may vote in a circular resolution, by letter, fax or video-conference. Such a written decision is only valid if it is taken and approved by all the members.

Art. 14. Collective decisions are only valid if they are adopted by the members representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.

Art. 15. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 16. Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 17. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the company.

Art. 18. At least 5% of the net profit for the financial year has to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the corporate capital.

The remaining balance is at the disposal of the members.

Art. 19. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not be members and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

Art. 20. If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 21. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the members refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2008.

Subscription and payment

The 500 (five hundred) corporate units have been subscribed to by the sole member Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A.prenamed.

All the corporate units have been entirely paid up in cash so that the company has now at its disposal the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at 1,250.- EUR

Resolutions of the sole member

The sole member, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the corporate capital, passed the following resolutions:

First resolution

The following has been elected as manager:

Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., with registered address at 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg (RCS-L N ° B 58.628) represented by Mrs. P.J.S. DUNSELMAN, or Mr. J.M.J. BORGT.

with the powers indicated in article 11 of the Articles of Incorporation.

The manager may appoint agents, fix their powers, competences and dismiss them.

The manager is elected for an undetermined period.

Second resolution

The company's registered office is located at L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X September.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same person appearing and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read and translated into the language of the person appearing, whom is known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le onze juillet.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A. avec siège social à L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre (RCS-L N ° B.58628)

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à L-2551 Luxembourg

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 11 juillet 2008,

laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de «Narenta S.à.r.l.».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a pour en outre pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, les gérants ont, par les signatures conjointes de deux d'entre eux ou celle du gérant unique, les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances. En cas d'empêchement temporaire des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par deux associés, agissant conjointement.

Les gérants peuvent voter par vote circulaire par lettre, fax, ou visioconférence. Une telle décision sera uniquement valable si elle a été prise et approuvée par tous les gérants.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Les associés peuvent voter par vote circulaire par lettre, fax, ou visioconférence. Une telle décision sera uniquement valable si elle a été prise et approuvée par tous les associés.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, le 31 décembre, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 18. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription et paiement

Les 500 (cinq cents) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associée unique, La société anonyme Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A. prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ 1.250,- EUR.

Résolutions de l'associé unique

L'associée unique prédésignée, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Est appelée aux fonctions de gérante:

La société anonyme Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A. ayant son siège social à 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg (RCS-L N ° B 58.628) représentée par Mme.P.J.S. DUNSELMAN, ou Mr. J.M.J. BORGT. avec les pouvoirs définis à l'article 11 des statuts.

Elle pourra nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Le mandat de la gérante est établie pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est fixé au L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par noms, prénoms, états et demeures, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2008. Relation: LAC/2008/29185. — Reçu € 62,50.- (soixante-deux euros cinquante cents).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008093422/206/231.

(080107542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Brif Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.694.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 4 juin 2008 que Maître Boris Pavlovic, avocat, demeurant au 1, rue de Prony F-75017 Paris, a été nommé administrateur de la Société en remplacement de Maître David Herpin, démissionnaire

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu en 2011.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/07/08.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093505/4775/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08557. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Pocol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 22.039.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 30 juin 2008 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la Société:

* Maître Philippe Morales, avocat, avec adresse professionnelle au 22, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg

* Monsieur Marc Ravelli, juriste, avec adresse professionnelle au 22, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg

* Monsieur Jean-Marie Boden, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arion L-1140 Luxembourg

- A été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société:

* La société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., avec siège social au 45-47, route d'Arion L-1140 Luxembourg

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2013.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/07/08.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093506/4775/24.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08581. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

BRIF SCA SICAR, Balkan Reconstruction Investment Financing S.C.A. Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.704.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 30 juin 2008 que la société DELOITTE S.A. a été réélue aux fonctions de réviseur d'entreprises de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue en 2009.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/07/08.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093507/4775/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06950. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Acedos International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 44.440.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 30 juin 2008 que le mandat de la société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., commissaire aux comptes, a été renouvelé avec effet au 30 octobre 2007 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue en 2013.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/07/08.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093508/4775/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08553. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Menzies Afrique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 96.151.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 10 juillet 2008, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société

- La démission de Mme. Delphine BEHIER, avec effet au 10 juillet 2008, de son mandat d'Administrateur de la société a été acceptée.

- La démission de M. Christophe ANTINORI, avec effet au 10 juillet 2008, de son mandat d'Administrateur de la société a été acceptée.

- M. Alexandre TASKIRAN, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 10/07/2008 jusqu'au 02/10/2009.

- M. Thierry TRIBOULOT, né à Villers-Semeuse (FRANCE), le 2 avril 1973, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé administrateur de la Société avec effet au 10/07/2008 jusqu'au 02/10/2009.

Pour publication et réquisition

MENZIES AFRIQUE S.A.

Signature

UN MANDATAIRE

Référence de publication: 2008093504/1211/23.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07997. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Science 14, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 114.247.

—
Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse professionnelle des gérants, Messieurs Luc SUNNEN et Christophe FENDER, est dorénavant à inscrire au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008093503/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS08976. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Marth S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 35.676.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 30 juin 2008 que:

- La décision du conseil d'administration du 18 janvier 2008 de coopter aux fonctions d'administrateur de la Société Monsieur Elie Housset en remplacement de Monsieur Marc Ravelli, démissionnaire, a été ratifiée

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la Société:

* Maître Philippe Morales, avocat, avec adresse professionnelle au 22, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg

* Monsieur Christian Durand, administrateur de sociétés, demeurant au 18, rue Charles Bruneau F-08000 Charleville Mézières

* Monsieur Elie Housset, directeur financier, demeurant au 2, rue de la 1^{ère} DIC 08210 Beaumont en Argonne

A été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société:

* La société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., avec siège social au 45-47, route d'Arlon L-1140 Luxembourg

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2014.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/07/08.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093509/4775/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06952. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Aeffe Participations Mobilières et Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 87.005.

—
Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Fabio ARMATI. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

AEFFE PARTICIPATIONS MOBILIERES ET IMMOBILIERES S.A.

F. ZANARDI / F. ARMATI

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008093498/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05405. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

R.P.A., Realis Promotion et Agence Immobilière, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 72.437.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2008

«Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Madame Stella BATTISTA et de Monsieur Paul SUNNEN, en leurs qualités d'administrateurs de la société.»

«Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de SOFINTER GESTION Sàrl en sa qualité de commissaire aux comptes.»

«Troisième résolution

L'assemblée décide, vu qu'elle n'a qu'un seul actionnaire, que la société soit dorénavant représentée que par un seul administrateur, à savoir:

- Monsieur Carlo NEY, ingénieur industriel, demeurant à L-2622 Luxembourg, 48, rue F.S. Tinant. Il finira son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009.

La société sera dorénavant valablement engagée par la signature individuelle de Monsieur Carlo NEY.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire:

Madame Josiane SENGER, employée de bureau, demeurant à L-3385 Noertzange, 48, rue de l'école.

Elle finira le mandat du commissaire qu'elle remplace, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2009.»

Luxembourg, le 2 avril 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signature

L'actionnaire unique

Référence de publication: 2008093511/9239/31.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09482. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Crystal Bull Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 56.315.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 02 juin 2008

- Monsieur Pascal DE GRAEVE, employé privé, né le 18 décembre 1969 à Arlon (B), demeurant au 8, rue du Stade à B-6741 Vance (Belgique) est nommé en tant qu'administrateur en remplacement de Madame Nicole RISCHARD, dont le mandat n'est pas reconduit. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2014.

- Les mandats de Messieurs Roger CAURLA, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette (L), demeurant au 19, rue des Champs à L-3912 Mondercange et Alain VASSEUR, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L), demeurant au 3, rue de Mamer à L-8277 Holzem en tant qu'administrateurs, ainsi que le mandat de la société anonyme Triple A Consulting, R.C.S. Luxembourg B 61417, ayant son siège social au 2, Millegässel à L-2156 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2014.

Certifié sincère et conforme

Pour CRYSTAL BULL INVESTMENTS S.A.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2008093481/696/23.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07946. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

KLC Holdings XIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 128.990.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Pierre MESTDAGH. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

LE 2 JUILLET 2008.

KLC HOLDINGS XIV S.A.

P. MESTDAGH / J. BAXTER

Administrateur B et Président du Conseil d'Administration / Administrateur A

Référence de publication: 2008093516/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07600. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Eurofind Food S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 104.640.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire tenue en date du 7 mai 2008

1. Les mandats d'Administrateurs de:

- Monsieur Francois BROUXEL, administrateur de sociétés, 69, boulevard de la Pétrusse L-2320 Luxembourg,
- Monsieur Alain CHANALET-QUERCY, administrateur de sociétés, 6, rue des quatre Bras, B-1000 Bruxelles, Belgique,
- Monsieur Xavier DELOM de MEZERAC, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France,
- Monsieur Christophe DUBRULLE, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France,
- Monsieur Gérard MULLIEZ, administrateur de sociétés, 40, avenue de Flandre, F-59964 Croix, France,
- la société MONICOLE EXPLOITATIE MAATSCHAAPIJ B.V., avec siège social au 3, Wijnhaven, NL-3011 Rotterdam, Pays-Bas,

sont reconduits pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société KPMG Audit, société à responsabilité limitée ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Certifié sincère et conforme

EUROFIND FOOD S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008093515/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07594. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Europa Ruby S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 128.413.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires tenu au siège social à Luxembourg le 30 juin 2008

L'Assemblée a élu Deloitte S.A., société anonyme ayant son siège social au 560, route de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, réviseur d'entreprise, pour une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale devant se tenir en l'année 2009 pour approuver les comptes annuels de l'année se clôturant au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008093514/1138/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS09137. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Connexion Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 39, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 69.593.

A qui de droit:

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 27 juin 2008 que M. Peter Lindmark a démissionné de sa fonction d'administrateur et de celle d'administrateur délégué.

Fait à Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Connexion Group s.a.

Mandy Patrick / Denis van den Aardweg

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008093513/6215/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09774. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Princess Island S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 64.843.

Constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 12 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 625 du 02 septembre 1998;
Statuts modifiés en date du 18 décembre 2001 selon acte sous seing privé, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 1563 du 30 octobre 2002.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 4 août 2003 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés:

- aux postes d'administrateurs:

Monsieur Claude FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg;

Monsieur Didier KIRSCH, expert-comptable, demeurant professionnellement à 15, boulevard Roosevelt, L-2450 LUXEMBOURG;

Mlle Elisabeth ANTONA, employée privée, demeurant professionnellement à 15, boulevard Roosevelt, L-2450 LUXEMBOURG.

- au poste de commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B-25.549, avec siège social à L-1371 LUXEMBOURG, 223, Val Sainte Croix.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Pour la société PRINCESS ISLAND S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2008093524/687/30.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09639. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Alcentra Mezzanine QPAM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 114.912.

—
Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 20 juin 2008

La démission de Monsieur Jean-Louis Camuzat en tant que gérant de la société a été acceptée avec effet immédiat.

La démission de Monsieur Russell Perchard en tant que gérant de la société a été acceptée avec effet immédiat.

La démission de Monsieur Pascal Leclerc en tant que gérant de la société a été acceptée avec effet immédiat.

Monsieur Andreas Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant avec effet immédiat et pour une période illimitée.

Le Conseil de Gérance se compose, dorénavant, comme suit:

M. Brian McMahon et M. Andreas Demmel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Alcentra Mezzanine QPAM S.à r.l

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093497/1649/22.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07764. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Aviva Investors, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 32.640.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société
qui a eu lieu le mardi 1^{er} avril 2008*

L'Assemblée Générale:

- prend note de la démission de M. James Tanner.

- procède à la nomination de M. William Gilson en remplacement de M. Adam Lessing en tant qu'Administrateur, et la

- nomination de M. Adam Lessing en tant que le Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale procède à la nomination des Administrateurs, pour un nouveau mandat qui expirera à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Les mandats sont répartis comme suit:

- M. Adam Lessing, Président et Administrateur du Conseil d'Administration, résidant professionnellement 1 Paultry, LONDON EC2R 8EJ, UK

- M. José Caturla, Administrateur, résidant professionnellement c/ Zurbano 45, 3 Planta, MADRID 28010, SPAIN

- M. Jacques Elvinger, Administrateur, résidant professionnellement, 2, place Winston Churchill, L-2014 LUXEMBOURG

- M. Marcel Ernzer, Administrateur, résidant professionnellement 54, rue de Cessange, L-1320 LUXEMBOURG

- M. William Gilson, Administrateur, résidant professionnellement 34, avenue de la Liberté, L-1930 LUXEMBOURG

L'Assemblée Générale a élu Ernst & Young en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Luxembourg, 17 juin 2008.

Pour extrait conforme

William GILSON

Administrateur

Référence de publication: 2008093529/649/32.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10276. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Brunel Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.764.

Constituée en date du 18 mai 2006 suivant acte reçu par Maître Martine DECKER, notaire de résidence à L - HESPERANGE, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 1477 du 2 août 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social en date du 20 décembre 2007 que la société REVILUX S.A. ayant son siège social à L-2018 Luxembourg, Val Ste Croix, 223, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le n ° B-116.764 a été nommée comme commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Jan Arie BARNEVAL, démissionnaire, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 9 juillet 2008

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme - Luxembourg

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2008093523/687/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08206. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

KLC Holdings VIII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 127.130.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Pierre MESTDAGH. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

LE 2 JUILLET 2008.

KLC HOLDINGS VIII S.A.

P. MESTDAGH / J. BAXTER

Administrateur B et Président du Conseil d'Administration / Administrateur A

Référence de publication: 2008093522/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07613. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Taggart Global Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 130.741.

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse professionnelle du gérant, Monsieur Luc SUNNEN, est dorénavant à inscrire au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008093496/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS08966. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2008.